



Palézieux, le 17 février 2009

Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal	:	no 5 (extrait)
Présidence	:	M. Bays, Syndic
Séance ouverte à	:	18.40 h.
Municipalité présente	:	M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, M. Jordil, Municipal, et M. Menétrey, Municipal.

Lors de sa séance du 2 février 2009,

Fusion - Axes transversaux	La Municipalité prend note des trois rapports d'experts concernant les axes transversaux du projet de fusion et décide de les accepter tels quels.
Effata - Parcelle 411	La Municipalité prend acte que la vente de la parcelle 411 à la Fondation Effata a été stipulée par devant le Notaire Golay à Moudon. Cette Fondation est actuellement implantée à Forel-Lavaux et envisage la construction d'un atelier protégé pour les personnes malentendantes et/ou muettes à la zone industrielle du Grivaz.
Rugby-Club Haute-Broye	La Municipalité prend note des remerciements de la Fédération suisse de rugby concernant la mise à disposition des locaux pour le stage d'entraînement des moins de 18 ans.
Place de jeux du centre scolaire - Arbre à grimper	Suite à un contrôle du fournisseur, la Municipalité prend note que toutes les mesures ont été vérifiées et que l'arbre à grimper est conforme aux prescriptions.
Centre scolaire - Installation de chauffage	Suite aux difficultés rencontrées actuellement avec l'installation de chauffage du centre scolaire, la Municipalité décide d'adjuger les travaux de réglage à l'entreprise Rosselet S.A. de Châtel-St-Denis.
USL Palézieux - Assemblée générale	La Municipalité prend note que la prochaine fête villageoise aura lieu en même temps que l'Abbaye, soit les 12 et 13 juin 2009.
CERO - Comptoir	M. Dind, Municipal, annonce que le comptoir régional aura lieu du 15 au 19 avril 2009 à Oron-la-Ville.
Consultation - Révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire	Concernant la consultation de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, la Municipalité n'a pas de remarque ou observation à formuler.

./.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Établissement scolaire - Commission des constructions	Suite à la démission de M. Bays, Syndic, de la commission des constructions de l'Établissement scolaire Oron-Palézieux, la Municipalité décide de proposer la candidature de Mme Dovat, Municipale, pour le remplacer.
Consultation - Avant-projet de la loi sur l'agriculture	Concernant la consultation sur l'avant-projet de loi sur l'agriculture, la Municipalité n'a pas de remarque ou d'observation à formuler.
Déchet - Verre	La Municipalité décide de déléguer Mme Dovat, Municipale, et MM, Menétrey et Jordil, Municipaux, ainsi que M. René Dufey, Chef du Service de la voirie et de la conciergerie, à une visite de la Verrerie de Saint-Prex, le 24 avril 2009.
Anémone-Jonquille - Parking	La Municipalité prend note que le nombre de places de parc est actuellement suffisant et que le propriétaire n'est pas intéressé à en créer de nouvelles. En conséquence, elle décide de faire rétablir au plus vite la défense publique sur le Chemin des Anémones.
Swisscor - Demande de don	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier présentée par Swisscor et décide de ne pas entrer en matière.
Robapharm S.A. - Assainissement	La Municipalité prend note du courrier adressé par Robapharm S.A. au SESA à qui ils transmettent le rapport sur les eaux usées pour l'année 2008.
Tri des déchets ménagers	La Municipalité décide de faire parvenir un avertissement à une habitante de la commune car cette dernière ne trie pas ses déchets et n'utilise pas les sacs marqués "Palézieux".
Pro Senectute	La Municipalité prend note de l'invitation de Pro Senectute à participer à une séance, le 10 février 2009 à Payerne et, étant déjà retenue in corpore pour une séance sur la fusion, décide de se faire excuser.
Boxing-Club - Permis temporaire	La Municipalité décide de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à l'occasion du meeting de boxe du 11 avril 2009.
Déchetterie - WC	La Municipalité décide de faire l'acquisition d'une cabine WC de chantier pour équiper la déchetterie.
Zones agricoles - Commune d'Ecoteaux	La Municipalité prend connaissance du rapport rédigé par la Commune d'Ecoteaux pour elle et les onze communes avoisinantes concernant l'utilisation des volumes bâtis ayant perdu leur fonction d'origine et décide d'adopter et de signer le document qui sera transmis au canton.

./.



Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Route ZI « La Longeraie »	La Municipalité prend note que la propriétaire a mandaté un avocat pour défendre ses intérêts dans le cadre de l'affaire de l'accès de la parcelle Pousaz à la zone industrielle de la "Longeraie" contre la Commune de Palézieux.
Service de la voirie - Faqueuse	La Municipalité prend note que la nouvelle faqueuse pour le Service de la voirie a été commandée auprès de l'entreprise Charrière à Puidoux.
Coupe de bois - Montillier	M. Menétrey, Municipal, annonce que tout le bois de la coupe du Montillier est vendu.
MEP - Information aux jeunes	Dans le cadre du programme d'éducation civique, la Municipalité décide de proposer à M. Amiguet, Directeur de l'Établissement scolaire Oron-Palézieux, de présenter le projet MEP aux jeunes de 7, 8 et 9 ^e année de la commune.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.40 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Christian Bays



Le Secrétaire

Jean-Daniel Graz

